

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGÉY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-04

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELISSIER Michel
BELLEMIN Christophe

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjointe de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Ordre de mission permanent de l'adjoint de Direction

VU les articles L.222-1 à L.222-10 et R.222-1 à R.2221-52 du Code Général des Collectivités territoriales relatifs aux dispositions applicables aux régies municipales,

VU les articles L.133-1 à L.133-10-1 et R.133-1 à R.133-30 du Code du Tourisme relatifs aux dispositions applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un établissement public industriel et commercial,

VU la Convention collective nationale des organismes du tourisme du 05 février 1996, étendue par arrêté du 06 janvier 1996 JORF du 19 décembre 1996,

VU les statuts de l'établissement,

Après concertation, le Comité de Direction approuve cette décision à l'unanimité de l'octroi à l'adjoint de Direction d'un ordre de mission permanent pour tous les déplacements liés à l'exercice de ses fonctions, par tous moyens de locomotions, sur l'ensemble du territoire national et ce pour une durée indéterminée.

Ainsi délibéré, ledit jour 27 mars 2025
Au registre sont les signatures
Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02
avril 2025

Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Le Président, Régis Castin



DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-04

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELISSIER Michel	Accusé de réception en préfecture 001-824063292-20250327-2025-05-DE Date de réception préfecture : 02/04/2025
BELLEMIN Christophe	

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjointe de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Examen du compte de gestion 2024

Le COMITE DE DIRECTION,

Considérant les comptes de gestion de l'exercice 2024 transmis par M. le Trésorier d'Oyonnax,

Après s'être assuré que M. le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir délibéré, le comité de Direction :

CONSTATE ainsi la stricte concordance du compte de gestion 2024 et du compte administratif 2024,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par M. le Trésorier visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Ainsi délibéré, le jour 27 mars 2025
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02 avril 2025

Le Président
Régis Castin



DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-06

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELISSIER Michel	Accusé de réception en préfecture 001-824063292-20250327-2025-06-DE Date de réception préfecture : 02/04/2025
BELLEMIN Christophe	

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjointe de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Examen du compte administratif 2024

Vu les statuts de l'office de tourisme,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 R.2342-1 à D.2342-12 ;

Le Comité de direction réuni sous la présidence de M. Régis CASTIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Régis CASTIN, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales après s'être fait présenter le budget primitif, de l'exercice considéré,

Le comité de direction :

- constate les idées de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés et titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, pour 2024 :

- d'adopter le compte administratif 2024 comme précisé ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	532 511,83 €	23 756,05 €
Dépenses	537 150,59 €	755,20 €
Résultat de l'exercice	- 4 638,76 €	23 000,85 €
Report exercice antérieur	55 072,96 €	- 17 472,82 €
Résultat cumulé	55 962,23 €	

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Ainsi délibéré, ledit jour 27 mars 2025
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02 avril 2025

Le Président
Régis Castin



Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20250327-2025-06-DE
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercices :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

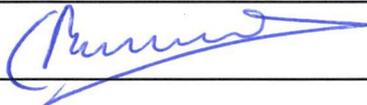
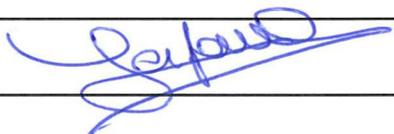
Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAL SERGE	
BELLEMIN CHRISTOPHE	
BERTHELET CYRIL	
CASTIN REGIS	
CHAPELAN REMI	
CLUZEL ANNIE	
DESMOUCELLE LAURA	
GODET PAULINE	
GUILLAND MARC	
GUITTET THIERRY	
MARTIN-BARBAZ DENIS	
MEURIAU ANNIE	
PELISSIER MICHEL	
PERNOD MATTE VERONIQUE	
PERRET ALAIN	
PONCY DANIEL	
ROCHE JEAN	

Accusé de réception en préfecture
001 824053292 20250327-2025-06-DE
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROPELE JEAN-PIERRE	
SERPOL ROBERT	
TETAZ NICOLAS	
VERGAIN THIERRY	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture 001-824053292-20250327-2025-06-DE Date de réception préfecture : 02/04/2025

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-08

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELLISSIER Michel
BELLEMIN Christophe

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjointe de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Affectation des résultats 2024

Vu les statuts de l'Office de Tourisme,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Après en avoir délibéré, le Comité de direction décide, à l'unanimité, d'adopter l'affectation de résultat d'exploitation comme présentée ci-dessous.

Résultat d'exploitation à affecter C = A + B	50 434,20 €
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (532 511,83 – 537 150,59)	- 4 638,76 €
Excédent d'exploitation reporté (B)	55 072,96 €

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	5 528,03 €
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (-755,20 – 23 756,05)	23 000,85 €
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	- 17 472,82 €
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	0,00 €

Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)	5 528,03 €
---	------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Report déficit investissement (DI 001)	0 €
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	0 €
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002) CA 2024	50 434,20 €
Report déficitaire en exploitation (FD 002)	

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Ainsi délibéré, ledit jour 27 mars 2025
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02 avril 2025

Le Président
Régis Castin



DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-08

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELISSIER Michel	Accusé de réception en préfecture 001-824063292-20250327-2025-09-DE Date de réception préfecture : 02/04/2025
BELLEMIN Christophe	

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjointe de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Vote du budget primitif 2025

Vu les statuts de l'Office de Tourisme,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Vu l'article L 133-7 du code du tourisme

Considérant les propositions du budget primitif 2025 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	153 852,75 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	361 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00 €
	Sous-total des dépenses de gestion des services	535 152,75 €
67	Charges exceptionnelles	600,00 €
68	Dotation aux amortissements	5 000,87 €
69	Impôt sur les bénéfices et assimilés	100,00 €
	Sous-total des dépenses réelles d'exploitation	5 700,87 €
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	5 000,00 €
023	Opération ordre transfert entre sections	23 771,10 €
	Sous-total des dépenses d'ordre d'exploitation	28 771,10 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		569 624,72 €

Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	0,00 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	38 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	362 800,00 €
75	Autres produits de gestion courante	118 390,52 €
	Sous-total des recettes de gestion des services	569 624,72 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
78	Reprise sur provisions	0.00 €
	Sous-total des recettes réelles d'exploitation	0,00 €
TOTAL		569 624,72 €
Résultat reporté ou anticipé (R 002)		50 434,20 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		569 624,72 €

Accusé de réception en préfecture 001-824053292-20250327-2025-09-DE

Date de réception préfecture : 02/04/2025

INVESTISSEMENT**Dépenses**

Chapitre	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	34 300,00 €
TOTAL		34 300,00 €

Recettes

Chapitre	Désignation	Montant
001	Solde exécution investissement reporté	5 528,03 €
021	Virement de la section de fonctionnement	23 771,10 €
	Sous-total des recettes réelles d'investissement	29 299,13 €
040	Opération ordre transfert entre sections	5 000,87 €
	Sous-total des recettes d'ordre d'investissement	5 000,87 €
TOTAL		34 300,00 €

Après présentation du projet équilibré du budget primitif 2025 et en avoir délibéré ;

Le Comité de Direction :

- **VOTE** au chapitre de fonctionnement et d'investissements et **ADOpte**, à l'unanimité, le budget primitif 2025
- **AUTORISE** la Directrice à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Ainsi délibéré, ledit jour 27 mars 2024
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02 avril 2025

Le Président
Régis Castin



DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 27 MARS 2025

Délibération n°: D-2025-10

Le 27 mars 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Haut-Valromey, sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 7

Date de convocation : le 13 mars 2025

Secrétaire de séance : Alain Perret

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
TETAZ Nicolas
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril
PERRET Alain
CHAPELAN Rémi

Excusés

PELLISSIER Michel	Accusé de réception en préfecture 001-824053292-20250327-2025-09-DE Date de réception préfecture : 02/04/2025
BELLEMIN Christophe	

Invités :

Denis MARTIN-BARBAZ (viticulteur dont le nom sera proposé lors du prochain Conseil Communautaire de CC Bugey-Sud pour remplacer Clément METGE, démissionnaire)

Alicia BOUCHARDY (adjoite de direction de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier)

Objet : Budget primitif 2025 – Annexe signatures

Délibéré par l'assemblée délibérante en session ordinaire

Budget primitif 2025
Vote le 27 mars 2025

Signatures

Nom / Prénom		Signature
DESMOUCELLE	Laura	
BERDET	Hélène	
BOGHE	Jean	
SERPOL	Robert	
PERROD	Bronique	
Guillard	Marie	
MARTIN-BARBAZ	Denis	
CASTIN	Régis	

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 02 avril 2025

Ainsi délibéré, le dit jour 27 mars 2025
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02 avril 2025

Le Président
Régis Castin



Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20250327-2025-09-DE
Date de réception préfecture : 02/04/2025